



## Synthèse du World Café

Gressan (Aosta), 20 juin 2018

### Messages clés

- ⇒ Pour chaque domaine lié aux impacts du changement climatique, les participants ont indiqué le besoin de **simplifications normatives et bureaucratiques** pour pouvoir faire face à ces risques à l'échelle communale, de la façon la plus efficace – et aussi le besoin d'une **plus grande autonomie des Communes dans la gestion du territoire**. En particulier, les besoins suivants ont été évoqués : (i) simplification et accélération du parcours d'approbation des Programmes et projets de Développement Territorial, en relation au **développement de stratégies pour la « désaisonnalisation » et diversification du secteur touristique** : à présent, l'approbation et la mise en œuvre de ces Programmes ou projets demande quelques années, en conséquence le Programme/ projet risque d'être déjà obsolète au moment de l'approbation/ mise en œuvre ; (ii) plus grande autonomie des Communes dans la **gestion des risques naturels**, sur la base des lignes directrices régionales – cela permettrait d'évaluer au cas par cas l'opportunité de réaliser certaines interventions ; (iii) simplifications bureaucratiques et fiscales pour l'établissement des nouvelles entreprises agricoles à altitudes élevées et de nouvelles activités touristiques ; (iv) simplifications normatives pour la **gestion des forêts**, pour faire face aux parasites éventuels qui remontent en altitude, avec une plus grande autonomie des municipalités dans la gestion des forêts ; (v) simplifications normatives qui permettraient une évaluation des besoins **des infrastructures et des services** à altitudes élevées. En général, les participants souhaitent des instruments de planification et normatifs plus « dynamiques », c'est-à-dire capables de réagir et s'adapter de façon plus rapide aux changements en cours.
- ⇒ Dans le territoire valdôtain, le changement culturel et économique en cours amène à **un abandon croissant et à une diminution de l'entretien du territoire**. En parallèle, l'abandon du territoire pourrait exacerber les impacts du changement climatique, par exemple en modifiant les régimes hydrologiques des versants. Le principal défi est de trouver des mécanismes pour inciter l'entretien du territoire. Cela a été difficile jusqu'à présent, les Communes ayant une capacité d'action limitée. L'augmentation des risques pourrait représenter l'incitation la plus forte pour amener les citoyens à se saisir de la question de l'entretien du territoire.
- ⇒ Le frein majeur aux interventions des Communes dans différents secteurs est peut-être **la question de la responsabilité juridique, ainsi que la définition** juridique de « risque acceptable ». Dans le cadre du tourisme, par exemple, les Communes doivent faire face à la

responsabilité dans la pratique de la montagne : actuellement, une grande partie de la responsabilité retombe sur les Maires – même dans les cas où ils ont objectivement une marge de manœuvre assez limitée pour améliorer le niveau de sécurité. Il faudrait donc une évolution normative sensible au concept d'**auto-responsabilité des utilisateurs**. De plus, la question de la responsabilité juridique est particulièrement importante dans le cas de risques naturels : les définitions actuelles du risque contenues dans les normes sont de nature purement technique (par exemple, afin d'établir les zones de constructibilité), ne tenant pas compte des implications juridiques pour les administrations locales.

⇒ La Région Autonome Vallée d'Aoste vit en grosse partie de **tourisme**, et il s'agit d'un tourisme lié surtout au ski. L'augmentation des températures causée par le changement climatique peut représenter une opportunité, à condition qu'on développe une **stratégie pour la « désaisonnalisation » du tourisme** qui permette d'optimiser les investissements et de saisir au mieux les opportunités pour le secteur – par exemple, une chaleur croissante dans les plaines pourrait pousser les habitants à se réfugier en montagne à la recherche de températures plus fraîches. Les stratégies de développement touristique devraient être conscientes des activités existantes sur le territoire, des défis du changement climatique et devraient être développées avec les opérateurs touristiques et autres opérateurs économiques du territoire.

## AdaPT Mont Blanc : changements climatiques et planification territoriale dans la région transfrontalière du Mont-Blanc

La session introductive du World Café a fourni aux participants une base d'informations utiles et nécessaires à la compréhension des thématiques abordées et des activités prévues, à travers une série de présentations préparées par l'équipe de projet :

- Présentation du projet AdaPT Mont-Blanc (Luca Franzoso, Coordinateur du Département Environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste) ;
- Changements climatiques et planification territoriale (Chantal Trèves, Dirigeante de la Structure Planification Territoriale de la Région Autonome Vallée d'Aoste) ;
- Evolutions du climat et impacts sur le territoire (Edoardo Cremonese, ARPA Vallée d'Aoste, et Alex Théodule, Fondation Montagne Sûre) ;
- Présentation du World Café et des activités prévues pour cet atelier (Roger Tonetti, prestataire désigné par le Département Environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste pour la réalisation du World Café en Italie).

Les présentations sont synthétisées brièvement dans les paragraphes suivants.

### Le projet INTERREG AdaPT Mont-Blanc

Le projet "AdaPT Mont-Blanc – Adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques dans l'espace Mont-Blanc" est financé dans le cadre du Programme de Coopération transfrontalière Italie-France (ALCOTRA) 2014-2020. L'objectif du projet est de développer des

instruments de planification et gestion territoriale d'adaptation aux changements climatiques en appui aux institutions publiques de différentes échelles (locale, régionale), à travers une démarche participative avec une approche intersectorielle. Les activités du projet incluent donc la définition d'actions et d'instruments utiles pour l'adaptation aux changements climatiques des Plans Régulateurs des Communes - le Commune de Courmayeur, par exemple, est le premier cas pilote qui sera développé par le projet.

Le projet est mené par un partenariat transfrontalier qui couvre les trois versants du Mont Blanc (Italie, France, Suisse) et qui est guidé par le Département Environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste.

### World Café

Comme mentionné ci-dessus, le projet a une composante participative importante, qui se développe sur trois phases: (i) les World Cafés ; (ii) la rencontre transfrontalière ; (iii) les ateliers thématiques.

#### **World Cafés: méthodologie générale adoptée dans le projet AdaPT Mont-Blanc**

Les World Cafés rassemblent élus locaux et techniciens impliqués dans la planification territoriale avec l'objectif de caractériser et prioriser les risques et les opportunités rencontrés pas les différents secteurs en lien avec les effets du changement climatique. Cette caractérisation se base, d'un côté, sur les connaissances propres des élus et des techniciens, et de l'autre sur leurs expériences directes des évolutions et impacts engendrés par le changement climatique sur les territoires de leur compétence.

En particulier, les World Cafés reproduisent l'ambiance d'un café où les participants discutent d'une thématique spécifique, divisés en petits groupes autour de tables différentes. A intervalles réguliers, les participants changent de table. A chaque table, le débat est guidé par un animateur qui reste toujours à la même table pendant que les participants tournent. Chaque table contient 4 à 8 participants, y compris l'animateur. Les conversations en cours sont ainsi « fécondées » par les idées apportées par les participants des groupes précédents. Quand tous les groupes ont visité toutes les tables, les participants se rassemblent à nouveau en plénière, où les animateurs synthétisent les échanges tenus à chaque table, en mettant en évidence les éléments communs et les éléments considérés comme prioritaires par les participants ; tous les participants ont donc la possibilité de commenter et échanger les points clés qui émergent des échanges en petits groupes.

Le programme du World Café, comme développé pour les éditions des cafés organisés à Martigny et à Chamonix, a été légèrement modifié pour mieux l'adapter au contexte local et aux attentes des participants. En particulier :

- Les animateurs des tables thématiques ont été choisis en précedence parmi les membres de l'équipe de projet ;
- Le tour de table introductif, dans lequel les participants expriment leurs attentes en plénière, a été supprimé, et la session introductive en plénière a été réduite au minimum, pour dédier

plus de temps aux échanges dans les tables thématiques – en fait, ces échanges ont été jugés plus efficaces et utiles ;

- Les échanges aux tables thématiques sont guidés par trois questions clés. Pendant les Cafés de Martigny et Chamonix, les trois questions incluaient les risques potentiels générés par le changement climatique, les opportunités et les liens avec les autres secteurs. Dans l'édition italienne, la troisième question a été modifiée pour aller plus loin dans les échanges. Les participants ont donc échangé sur les risques, les opportunités et les instruments (par exemple, instruments d'urbanisme, normatifs, de gestion...) à travers lesquels les risques et opportunités peuvent être gérés – une réflexion qui porte soit sur les instruments existants, soit sur des instruments complémentaires qui pourraient être demandés à la Région, par exemple. Les trois questions posées aux tables sont présentées dans l'encadré ci-dessous.

#### **Tables thématiques: trois questions pour guider la discussion**

1. Quels sont les risques principaux liés aux changements climatiques ? Définir, si possible, les priorités.
2. Quelles opportunités pourraient venir des changements climatiques ?
3. Instruments et recommandations

#### **Changements climatiques et planification territoriale**

La présentation a fourni une vue d'ensemble des normes existantes et des processus normatifs/ de planification en cours dans les trois pays impliqués, avec un regard plus de détail sur l'Italie et la Vallée d'Aoste – en particulier sur l'activité de planification en cours au niveau régional et communal.

Le projet AdaPT Mont-Blanc, proposé par l'Espace Mont-Blanc, a pour objectif innovant de créer un document à l'échelle locale mais aussi transfrontalière qui offre des réponses coordonnées pour augmenter la résilience des territoires et faire face à la transformation, en reconnaissant un phénomène (le changement climatique) en cours dans la région entière avec des modalités semblables.

AdaPT Mont-Blanc se propose d'arriver à ce document en passant à travers trois phases : (i) connaître le changement en cours et ses évolutions possibles ; (ii) chercher des réponses aux changements en cours dans le domaine de la planification territoriale (Plans d'Aménagement, Schémas Directeurs, planification sectorielle, par exemple eau, air, énergie, forêts, tourisme) ; et (iii) approfondir certains aspects à travers des cas pilotes.

A un niveau plus général, les objectifs clés du projet sont l'adaptation et la résilience aux changements climatiques en cours, à partir d'exemples concrets et de problématiques identifiées par les élus locaux pour développer des instruments normatifs et de planification qui peuvent être utilisés par les élus dans leur travail quotidien.

Le World Café de Gressan se place dans ce contexte, et l'objectif a été la récolte des besoins quotidiens des élus pour faire face aux changements climatiques sur le territoire de leur compétence.

## **Evolution du climat et impacts sur le territoire**

### **Changements observés et scénarios d'évolution du changement climatique**

Sur la base des observations et de séries historiques disponibles, il est désormais vérifié que le changement climatique est causé par l'homme : il s'agit d'un fait sur lequel il y a un vaste consensus scientifique, il n'y a plus de doutes à ce propos.

En Vallée d'Aoste, la présentation a pris comme exemple les données climatiques de Saint-Christophe de 1930 à aujourd'hui. A partir de 1994, les données montrent les éléments suivants : (i) la température moyenne annuelle a été plus haute que la température moyenne annuelle de toute la période considérée ; (ii) en moyenne, chaque année, on relève un mois en moins avec une température minimum journalière en-dessous de zéro (et la même chose a été observée au Grand Saint Bernard), et un mois en plus avec une température maximum au-dessus de 30 degrés ; (iii) la quantité annuelle de précipitations n'a pas montré de variations significatives, mais leur variabilité au cours de l'année et d'une année sur l'autre a augmenté de façon significative. De plus, la hauteur maximum du manteau neigeux a diminué de 40-50 cm à 2150 m. d'altitude dans les derniers 40 ans.

En ce qui concerne l'évolution future du changement climatique, différents scénarios sont disponibles, qui prévoient des augmentations de température comprises entre 1,5 et 4 degrés. Les différentes prévisions dépendent de la formulation des scénarios, qui s'appuient sur différentes projections relatives aux modèles de développement économique possible (par exemple : scénario de décarbonisation, scénario de développement actuel inchangé dans le siècle à venir, etc.) ; à présent, tous ces modèles de développement sont encore possibles. Même si les prévisions indiquent des intervalles différents d'augmentation des températures et de variations des précipitations, tous les modèles sont unanimes et indiquent une tendance de températures croissantes et de variabilité dans la distribution des précipitations, avec une baisse attendue de la quantité de précipitations estivales.

### **Impacts observés et attendus du changement climatique**

Les glaciers sont les indicateurs les plus fiables du changement climatique : de l'été 2003 à aujourd'hui, une tendance constante de bilan de masse négative a été enregistrée. En d'autres mots, les glaciers sont en train de se réduire de façon constante !

Les impacts, observés et attendus, incluent la modification du régime hydrologique, la dégradation du permafrost, le recul de la calotte glaciaire, la disparition d'espèces animales et végétales ou leur remontée à des altitudes plus élevées, un enneigement réduit et la précocité de la saison printanière. Cela se traduit en des impacts importants sur les activités humaines des régions alpines, par exemple l'agriculture, le tourisme, l'exploitation et gestion des ressources naturelles, la santé publique et les forêts. On peut gérer et faire face à plusieurs de ces impacts notamment à travers la planification territoriale.

En particulier, on s'attend à des variations du risque d'avalanches, même si les prévisions rapportent des incertitudes liées à l'augmentation future des températures et, par conséquent, des conditions de la neige ; les observations effectuées entre 1952 et 2013 montrent par exemple une augmentation de 12% des avalanches « mouillées », surtout dans les mois les plus froids. En ce qui concerne l'agriculture, les changements climatiques ont fait survenir les périodes de floraison plus tôt (une avancée de 15-20 jours a été rapportée du 1975 à aujourd'hui) : cela rend les cultures beaucoup plus exposées au risque de gelées tardives, qui pourraient détruire les récoltes.

## Tables thématiques

Les participants ont été divisés en trois groupes de cinq personnes chacun, qui ont tourné entre quatre tables thématiques:

- Ressources naturelles
- Tourisme
- Risques naturels
- Table blanche : à cette table, les participants étaient libres d'échanger sur d'autres thématiques qui étaient importantes pour eux, en lien avec le changement climatique.

Les éléments principaux issus de ces échanges sont synthétisés dans les paragraphes suivants.

### Ressources naturelles

Par rapport aux ressources naturelles, les participants ont identifié plusieurs risques, associés aux instruments qui pourraient effectivement donner un appui à leur gestion. Par ailleurs, les participants ont identifié un nombre limité d'opportunités qui seraient des conséquences du changement climatique.

Risques	Instruments
Suite au changement climatique, certains <b>parasites</b> sont en train de remonter en altitude, par exemple la chenille processionnaire. Cela pourrait causer la disparition des forêts.	Il faudrait des <b>simplifications normatives</b> pour la gestion forestière, ainsi qu'une <b>plus grande autonomie</b> des Communes dans la gestion forestière.
Dans les vallées valdôtaines un changement culturel et économique est en cours, ayant pour conséquence notamment <b>un abandon croissant et une diminution de l'entretien du territoire</b> . Or l'abandon du territoire pourrait exacerber les impacts du changement climatique. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• On n'exécute plus l'entretien des canalisations pour l'irrigation, quand il pleut fort la masse d'eau cause des désastres ;</li> <li>• On n'exécute plus l'entretien des forêts, avec des modifications conséquentes du régime hydrologique des versants.</li> </ul> Les Communes organisent des activités d'entretien du territoire, et les citoyens devraient en principe se relayer, mais peu de monde participe. En outre, les cultures abandonnées sont envahies par	Le défi principal est : <b>comment promouvoir l'entretien du territoire?</b> Jusqu'à présent, cela a été très difficile, et les Communes ont une capacité d'action limitée. Les participants ont discuté de deux options, qui toutefois ne convainquent pas complètement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformer l'entretien du territoire en une activité/ attraction touristique, comme on fait en Autriche. Cela impliquerait toutefois des problèmes de responsabilité et d'assurance : si un quelconque accident arrive à un touriste pendant ces activités, la responsabilité engagée serait celle de la Commune.</li> <li>• Faire payer les citoyens qui ne participent pas à l'entretien ?</li> <li>• Prise en charge par la Région à travers une</li> </ul>

les forêts, au détriment des activités touristiques et agricoles.	norme dédiée, pour rendre plus efficace l'entretien communal.
A cause du changement climatique, la présence d'animaux sauvages qui endommagent les cultures est plus importante.	
Dans certaines Communes, on commence à voir des <b>conflits pour l'utilisation des ressources en eau</b> , en particulier entre les Communes à l'amont (typiquement plus riches en eau) et celles situées à l'aval. En parallèle, il manque une connaissance de la consommation effective (domestique et agricole, liée à l'irrigation).	<p>En ce qui concerne les usages intercommunaux, on voit un besoin de redéfinir les <b>droits de prélèvement</b>. Il faudrait aussi approfondir les connaissances sur les usages de la ressource par les différents secteurs, ainsi que sur l'état des réseaux.</p> <p>Les concessions hydroélectriques devraient être redéfinies, pour les rendre flexibles et adaptables à la disponibilité de la ressource à chaque période – pour faire ça, il faudrait une normative avec une approche « dynamique ».</p> <p>La création de bassins de rétention d'eau « polyvalents » (pour l'enneigement artificiel et l'irrigation) pourrait être utile dans les Communes en difficulté.</p>

### Opportunités

L'augmentation des températures augmente la productivité des prés : à faibles altitudes, on fait déjà trois fauches par saison au lieu que deux, comme c'était le cas dans le passé.

L'augmentation des températures pourrait résulter en une extension de la saison touristique: le potentiel économique de cette extension pourrait être optimisé à travers des investissements ciblés.

### Tourisme

Les discussions ont souligné une grande conscience et compétence parmi les élus des enjeux pour le secteur touristique face au changement climatique – surtout en considérant que la Vallée d'Aoste est une Région qui vit du tourisme. Le gros risque identifié vient du fait que le tourisme dans la région est surtout lié au ski, et l'augmentation des températures met en difficulté les stations de ski aux altitudes moins élevées. Toutefois, l'augmentation des températures, avec la conséquente extension de la belle saison, est également vue comme une opportunité importante de « désaisonnaliser » le tourisme en diversifiant les activités ; pour y parvenir, les participants ont montré un large consensus sur les instruments de planification et normatifs qu'il leur faudrait pour mieux saisir ces opportunités.

Risques	Opportunités	Instruments
Le <b>tourisme</b> en Vallée d'Aoste est surtout <b>associé au ski</b> , et on ne peut pas reconverter du jour au lendemain un système touristique basé sur le ski à un tourisme différent. En tous cas, la reconversion concerne surtout les stations plus à l'aval, plus vulnérables au changement climatique, et pour lesquelles on peut parler d'un vrai « risque de survie ».	<p><b>L'évolution des installations de ski</b> et, en particulier, leur déplacement à des altitudes plus élevées.</p> <p>En général, il faut élaborer une <b>stratégie pour la « désaisonnalisation » du tourisme</b>, en développant le secteur sur 365 jours par an. Les administrations régionales et communales devraient travailler de façon plus rapprochée avec les</p>	En plus de la possibilité de déplacer les stations de ski actuelles plus en altitude, à évaluer attentivement du point de vue soit technique soit économique, les stratégies de développement touristique devraient se concentrer sur le développement d'un tourisme conscient des activités présentes sur le territoire, mais aussi orienté sur l'innovation, en se concentrant

<p>Les autres risques identifiés, même s'ils le sont avec moins d'emphase, concernent les vagues de chaleur qui, de plus en plus fréquemment, concernent les Communes de la Vallée centrale et, plus généralement, le risque lié à la pénurie d'eau.</p>	<p>opérateurs touristiques pour développer cette stratégie et améliorer/ optimiser les investissements. Par exemple, la saison estivale pourrait devenir de plus en plus importante du point de vue touristique, car les touristes auront de plus en plus envie de fuir la chaleur de la plaine. De la même façon, le tourisme à altitudes moyennes pourrait devenir plus important avec l'activation de parcours nouveaux comme le « Chemin Balneo ».</p> <p>En plus, il pourrait être intéressant d'investir sur de <b>formes de tourisme plus de niche</b>, comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme sanitaire pour les personnes âgées ;</li> <li>• Développement de la télémédecine comme occasion d'une utilisation meilleure et plus en sécurité des sites de montagne et de haute montagne (applications dans les refuges)</li> <li>• Pratiques de niches, comme par exemple l'héliski, le tourisme en vélo, etc. (besoin d'évaluer l'impact de ces pratiques au cas par cas, avant d'introduire des interventions normatives qui règlementent les différentes pratiques).</li> </ul>	<p>sur le développement de parcours touristiques alternatifs et praticables toute l'année, par exemples les « basses routes ».</p> <p>Un obstacle au développement de stratégies pour le secteur touristique est la <b>procédure d'approbation des Programmes et projets de Développement</b>. A présent cette procédure est très longue (il faut quelques années pour l'approbation et la mise en œuvre), ainsi le Programme/ projet, une fois approuvé et mis en œuvre, risque d'être déjà obsolète. Il faudrait aussi une <b>plus grande concertation entre les opérateurs économiques sur le territoire</b> au sein de l'élaboration du Plan de Développement. A cette table, les participants soulignent le besoin d'une planification plus dynamique, capable de s'adapter plus rapidement aux changements en cours.</p> <p>On trouve aussi désirable une plus grande flexibilité et adaptabilité des opérateurs touristiques par rapport à leur offre, toujours dans le cadre d'un tourisme moins « de saison ».</p> <p>De plus, <b>une planification intercommunale plus efficace, par exemple à travers les « Plans de localité »</b>, tirerait des bénéfices d'une meilleure synergie entre les Communes. A niveau de la Commune, les instruments pour promouvoir le tourisme sur le territoire sont limités – par exemple, on peut faire des investissements sur les sentiers et les bivouacs – alors qu'il faut une planification touristique à plus grande échelle.</p> <p>En même temps, il faudrait régler certaines activités touristiques émergentes et plus impactantes, comme par exemple le <i>downhill</i>.</p> <p>En général, on retrouve à nouveau la question de la <b>responsabilité dans la pratique de la montagne</b> : actuellement, une bonne partie de responsabilité retombe sur les</p>
--	--	--

		Maires – même dans les cas où ils ont objectivement une marge de manœuvre assez limitée pour améliorer le niveau de sécurité. Si d'un côté il est impossible de prévoir et prévenir tous les accidents, une Commune ne peut pas interdire l'accès à tous les sentiers pour éviter les problèmes ! De tels problèmes juridiques sont encore plus importants si on pense à la fruition de la montagne. Il faudrait une évolution normative vers l'auto-responsabilité des utilisateurs, pour ôter aux Communes des fardeaux juridiques insoutenables.
La population a une information partielle des événements climatiques et météorologiques.	Education de la population Travailler avec les opérateurs touristiques pour informer	

### Risques naturels

En grande partie, les échanges sur les risques naturels ont tourné autour des instruments normatifs et de planification nécessaires pour faire face à ces risques.

Risques	Opportunités	Instruments
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eboulements</li> <li>• Inondations</li> <li>• Coulées de boue</li> <li>• Avalanches</li> <li>• Incendies</li> <li>• Sécheresse (transversale)</li> <li>• Risques glaciaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Changements culturels</b> à partir de l'éducation scolaire et prise de conscience par la population</li> <li>• <b>Création d'emploi</b> pour la mise en sécurité du territoire et croissance des compétences professionnelles</li> <li>• <b>Retour à l'agriculture rurale</b> à altitudes plus élevées (grâce à l'augmentation des températures), avec un meilleur entretien du territoire en conséquence.</li> </ul>	<p>Le problème de la <b>responsabilité juridique</b> est particulièrement important dans le cas des risques naturels.</p> <p>A présent, les normes comprennent des <b>définitions du risque</b> de nature purement technique (par exemple, pour établir les zones de constructibilité), qui ne tiennent pas compte des implications juridiques pour les administrations locales. Pourtant, on signale les besoins prioritaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges entre techniciens et le monde juridique/ administratif pour discuter du concept de responsabilité et la définition des seuils de risque ;</li> <li>• Révision des normes nationales pour revoir le concept de « risque acceptable ».</li> </ul> <p>Dans le cas des risques naturels aussi, on signale le besoin d'une</p>

		<p><b>plus grande autonomie à l'échelle communale</b> : la Région devrait établir des lignes directrices valides pour tous, mais la gestion du territoire devrait relever de la compétence des Communes. Cela permettrait aussi d'évaluer au cas par cas l'opportunité de réaliser chaque intervention, sur la base des besoins réels du territoire et du bon sens.</p> <p>Une plus grande autonomie des Communes devrait aussi être couplée à des <b>dotations budgétaires adéquates</b> : à présent, les Communes se trouvent souvent avec des ressources financières limitées permettant surtout de faire face aux urgences, et non de travailler sur la prévention et la planification.</p> <p>Cela ne revient pas juste à la planification communale d'avoir un rôle, en effet on reconnaît aussi un rôle dans la gestion des risques naturels liés au changement climatique aux Plans de Protection Civile, pour lesquels on évoque une plus grande uniformité.</p>
Les risques listés ci-dessus peuvent être exacerbés par l' <b>abandon croissant</b> et la diminution de l'entretien du <b>territoire</b> .	L'augmentation des risques pourrait servir d'incitation pour plus d'entretien du territoire.	Comme dans les autres tables, on souligne l'importance d'actions d'information et d'éducation sur les risques liés au changement climatique.

### Table blanche

Les discussions de la « table blanche » ont abordé différents sujets, parmi lesquels on peut citer : agriculture, éducation et culture, services et infrastructures, santé, énergies renouvelables, migration des populations et des espèces animales, gestion des déchets.

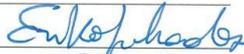
Agriculture		
Risques	Opportunités	Instruments
Certaines <b>espèces végétales</b> , en particulier à altitudes élevées, et <b>cultures traditionnelles</b> risquent de disparaître.	Grâce à la possibilité de planter des <b>nouvelles cultures</b> , ou des cultures traditionnelles mais à altitudes plus élevées, de <b>nouvelles exploitations agricoles</b> ont été établies (par exemple, les participants mentionnent les tomates à Gressoney). A partir de	<b>Mesures</b> pour faciliter les <b>changements de culture</b> sont souhaitables. Les participants souhaitent des <b>simplifications bureaucratiques et fiscales</b> pour accompagner et faciliter le changement – et, en particulier, pour promouvoir,

	cette évolution, une filière à circuit court, différente de celle qui existe aujourd’hui, pourrait être développée, représentant une opportunité pour le tourisme aussi.	régler et financer des nouvelles activités.
Education et culture		
La <b>perception des risques</b> associés au changement climatique a aussi des <b>racines culturelles</b> . Nous sommes habitués à une certaine situation climatique qui est perçue comme « immuable », et chaque déviation de cette situation connue représente toujours un problème, et jamais une opportunité.	Le changement climatique, au contraire, peut être aussi une <b>opportunité</b> en ouvrant des nouveaux espaces – par exemple, pour des cultures à des altitudes inhabituelles.	<b>Actions éducatives</b> ciblées avec enfants et jeunes – en incluant le changement climatique dans les programmes scolaires – pourraient contribuer à modifier la perception du changement et à augmenter la sensibilité à ces thématiques. En agissant sur les jeunes, on peut toucher les familles.
Services et infrastructures		
Risques	Instruments	
Le déplacement à des altitudes plus élevées des activités aura un impact sur les <b>flux de trafic</b> , liés à l’anthropisation de certaines aires et à l’abandon d’autres aires ?	Besoin de <b>services et infrastructures</b> (routes, eau, ramassage des déchets) à des altitudes plus élevées, où à présent il n’y en a pas. La programmation de services et infrastructures peut être faite à l’échelle du Plan d’Aménagement des Communes, et il serait utile de gagner des connaissances sur les solutions mises en œuvre ailleurs qui pourraient servir comme source d’inspiration.  Dans ce cas aussi, les participants souhaitent des <b>simplifications normatives</b> qui permettent d’évaluer les besoins en infrastructures au cas par cas. Actuellement, il faut respecter une norme générale qui peut avoir peu de sens dans certaines circonstances – par exemple, le respect des règles en faveur des personnes à mobilité réduite est imposé pour la restructuration des refuges à altitudes très élevées, où l’on ne peut s’y rendre qu’à pied.	
L’augmentation des températures provoque le <b>déplacement à l’amont</b> pas seulement des espèces animales et végétales, mais aussi des <b>sites urbanisés</b> .		
Santé		
Risques	Instruments	
Possible apparition de <b>nouvelles pathologies</b> (causées par exemple par la diffusion des tiques dans de nouvelles aires)		
Energies renouvelables		
Risques	Opportunités	Instruments
Comme conséquence du changement climatique, on prévoit des <b>pics de sécheresse, pluie et vent</b> , qui pourraient poser des difficultés pour les installations de production d’énergie électrique de sources renouvelables.	<b>Innovation énergétique</b> pour s’adapter aux différentes conditions des sources de productions.	Besoins de <b>programmer l’utilisation</b> des installations, en tenant compte des pics de sécheresse, pluie et vent prévus. Besoin d’évaluer le futur de ces sources, surtout en termes <b>d’élimination des déchets</b> – à

		évaluer aussi la localisation des éoliennes, souvent critiquée.
Migrations de peuples et espèces animaux		
Risques	Opportunités	Instruments
Avec l'augmentation des températures, est-ce que des migrations de peuples et espèces animales pourraient être vérifiées?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Echanges culturels</b> avec d'autres populations</li> <li>• Favoriser les flux de personnes attirées par la vie de montagne, aussi dans une perspective de <b>repeuplement des aires les plus marginales</b></li> </ul>	Besoin de politiques d'accueil et gestion des flux migratoires plus efficaces.
Gestion des déchets		
Risques	Opportunités	Instruments
	<b>Création d'emplois</b> à échelle locale dans le secteur du recyclage et du traitement des déchets	Besoin d'une norme régionale pour faciliter le <b>recyclage</b> . Besoin aussi de plus de <b>programmation</b> .

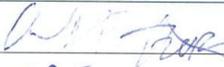
Annexes

Liste des participants

Partenaire/ entité	Prénom Nom	Organisme	Courriel	Signature
SINDACO	<b>Michel MARTINET</b>	Comune di GRESSAN		
ASSESSORE	<b>Erika GUICHARDAZ</b>	Comune di GRESSAN		
ASSESSORE	<b>Roberto BONIN</b>	Comune di GRESSAN		
SINDACO	<b>Massimo PEPELLIN</b>	Comune di SARRE		
SINDACO	<b>Franco ALLERA</b>	Commune di COGNE		
SINDACO	<b>Lorenzo GRAZIOLA</b>	Comune di MORGEX		
ASSESSORE	<b>Marco MARESCA</b>	Comune di SAINT-VINCENT		
CONSIGLIERE	<b>Marco VAGLIASINDI</b>	Comune di COURMAYEUR		
SINDACO	<b>Mauro LUCIANAZ</b>	Comune di ARVIER		
SINDACO	<b>Gabriella FARCOZ</b>	Comune di GIGNOD		
ASSESSORE	<b>Barbara ZANNONI</b>	Comune di GIGNOD		
SINDACO	<b>Loris SALICE</b>	Comune di LA SALLE		
ASSESSORE	<b>Daniele ROLLANDIN</b>	Comune di AYAS		
DIRIGENTE	<b>Marco FRAMARIN</b>	Comune di Aosta		
SINDACO	<b>Daniel PERRIN</b>	Comune di Torgnon		

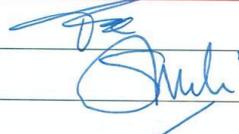


WORLD CAFÉ  
Gressan, 20 juin 2018  
Maison Gargantua

Partenaire/ entité	Nom prenom	Organisme	Courriel	Signature
CCVCMB	<b>Catherine BERTHET</b>	Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc		
CCVCMB	<b>Jean Marc BONINO</b>	Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc		
CCVCMB	<b>Christine PASQUETTAZ</b>	Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc	<i>christine.pasquettaz@ccvcmb.fr</i>	
CCVCMB	<b>Gloria DE PAOLI</b>	ACTEON	<i>g.depaoli@actef-environnement.eu</i>	
RAVA PT	<b>Alessia BOVI</b>	Assessorato opere pubbliche, difesa del suolo e edilizia residenziale pubblica RAVA		/
RAVA PT	<b>Chantal TREVES</b>	Assessorato opere pubbliche, difesa del suolo e edilizia residenziale pubblica RAVA		
RAVA PT	<b>Sabrina REAN</b>	Assessorato opere pubbliche, difesa del suolo e edilizia residenziale pubblica RAVA		
RAVA ENV - ARPA	<b>Edoardo CREMONESE</b>	ARPA Vallée d'Aoste		
RAVA ENV - ARPA	<b>Gianluca FILIPPA</b>	ARPA Vallée d'Aoste		/
RAVA ENV - FMS	<b>Jean Pierre FOSSON</b>	Fondation Montagne sûre		
RAVA ENV - FMS	<b>Elena MOTTA</b>	Fondation Montagne sûre		/
RAVA ENV - FMS	<b>Alex THEODULE</b>	Fondation Montagne sûre	<i>alex.theodule@gmail.com</i>	
RAVA ENV - FMS	<b>Mattia PICCARDI</b>	Fondation Montagne sûre		



“ WORLD CAFÉ  
Gressan, 20 juin 2018  
Maison Gargantua ”

Partenaire/ entité	Nom prenom	Organisme	Courriel	Signature
RAVA ENV	<b>Luca FRANZOSO</b>	Assessorato attività produttive, energia, politiche del lavoro e ambiente RAVA		
RAVA ENV	<b>Stefania MUTI</b>	Assessorato attività produttive, energia, politiche del lavoro e ambiente RAVA		
RAVA ENV	<b>Dafne MICHELUTTI</b>	Assessorato attività produttive, energia, politiche del lavoro e ambiente RAVA		
RAVA ENV	<b>Roger TONETTI</b>	Assessorato attività produttive, energia, politiche del lavoro e ambiente RAVA		
RAVA ENV	<b>Francesca VIVOLI</b>	Assessorato attività produttive, energia, politiche del lavoro e ambiente RAVA		
VALAIS	<b>Ismael GROSJEAN</b>	Canton du Valais - Service du développement économique (SDT)		/
FMS	DAVIDE FRANCO	FMS		



“ WORLD CAFÉ  
Gressan, 20 juin 2018  
Maison Gargantua ”

Partenaire/ entité	Nom prenom	Organisme	Courriel	Signature
	Calcheta Yves	Étroubles		
	Spunier Fabio	Nis		
	Fallet Riccardo	Valguisemone		
	Fallis Riccardo	Ghermey St. Jean		
	Bado Théoly	Gressan S. Jean		
	Peraris	adA Truilé		
	GARDINI Guido	Fond. Montagna Sicula		



“ WORLD CAFÉ  
Gressan, 20 juin 2018  
Maison Gargantua ”

Projet AdaPT Mont-Blanc

*Présentation scientifique des évolutions climatiques et des conséquences potentielles sur les milieux naturels et les activités humaines*

Voir en pièce jointe.

## Agenda de l'atelier

Progetto "**AdaPT** Mont-Blanc"  
Adattamento della pianificazione territoriale  
ai cambiamenti climatici nell'Espace Mont-Blanc

### World Caf

"Cambiamenti climatici e strategie di adattamento  
Nuove sfide per il governo del territorio"

**mercoledì 20 giugno 2018**

"**Maison Gargantua**" Fraz. Moline 3, Gressan (AO)

h 14:00 Caff di benvenuto

h 14:30

**Sessione I - INTRODUZIONE AL WORLD CAF**

**Il progetto AdaPT Mont-Blanc e il processo partecipativo**

**Luca Franzoso**, Coordinatore del Dipartimento regionale Ambiente

**Cambiamenti climatici e pianificazione territoriale**

**Chantal Tr ves**, Dirigente Struttura regionale Pianificazione territoriale

**World caf , istruzioni per l'uso**

**Roger Tonetti**, Consulente del Dipartimento regionale Ambiente

h 14:45

**Sessione II - EVOLUZIONE DEL CLIMA E IMPATTO SUL TERRITORIO**

**Impatti e scenari di cambiamento climatico nell'area alpina**

**Edoardo Cremonese**, ARPA Valle d'Aosta

**Alex Th odule**, Fondazione Montagna sicura - Montagne s re

h 15:10

**Sessione III - WORLD CAF**

Tutti i partecipanti suddivisi in tavoli tematici

h 16:50

**Sessione IV - CONCLUSIONI**

**Condivisione e restituzione dei risultati**

A cura dei relatori dei tavoli tematici

**Sintesi e conclusioni**

A cura del partenariato AdaPT Mont-Blanc

h 17:30 Aperitivo

*Per chi lo desidera visita guidata della Maison Gargantua*